

« **NON au 19 mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

**1/ La ville d'AÏN KIAL (ou KHAL) devenue AÏN KIHAL à l'indépendance**

Dans l'Ouest algérien, situé à 454 mètres d'altitude et au pied du djebel SEBAA-CHOUKH, à une altitude de 493 mètres, le village se trouve, au Sud, à 17 kilomètres d'AÏN-TEMOUCHENT, sur la route de TLEMCEN.



Petit village "à la croisée des chemins", AÏN KIAL est entouré de collines très vertes (anciens volcans endormis) et de jeunes montagnes (en allant vers GUIARD). Généreusement arboré d'Eucalyptus, de palmiers-dattiers et d'amandiers, il se trouve à quelques kilomètres de la magnifique plage de BENI-SAF avec son sable blond et ses pêcheurs de sardines. En partant de la mairie vers l'Ouest, sur la route passant devant la ferme CHARBONNIER, se trouvait notre château d'eau, des vignes et des orangers à perte de vue. 60 km plus loin, on arrivait à SIDI BEL ABBES, ville de garnison de la Légion Etrangère.

Cette région, successivement appelée SAFAR par les berbères primitifs, SAISUM FLUMEN par les Romains, le ZEIDOUR par les géographes arabes du Moyen Age, le RIO SALADO par les Espagnols et les Témouchentois par les Français du 20<sup>ème</sup> siècle, forme une province bien individualisée, entre la région d'ORAN et celle de TLEMCEN. Elle s'étend au Nord d'une chaîne de djebels dont les sommets atteignent une hauteur moyenne de 500 mètres, comprenant principalement, du Sud-est au Sud-ouest, le TESSALA et les massifs du MSIKKES, d'ARLAL, de FEDERBA et de la SKOUNA.

**HISTOIRE**

Après la prise d'Alger par le France, le 5 juillet 1830, l'effondrement du pouvoir turc dans le beylik de l'ouest ouvre une période d'anarchie, et quelques tribus, dont les Béni Amer, pallient ce désordre en élisant pour leur chef et émir Hadj Abd el Kader dans la plaine d'Eghriss près de Mascara, le 21 novembre 1832. L'un des enjeux était la guerre sainte contre les Français, et lorsqu'en 1834, Abd el Kader fait la paix par le traité Desmichels, les Béni Amer prétendent se soustraire à son autorité en ne payant plus l'impôt, et subissent une razzia punitive des Douairs. Ils vont dès lors suivre la fortune de l'émir, qui les ménage, reconstituant leur unité que les Turcs avaient brisée, en les organisant en un seul aghalik. Cette alliance leur est d'abord favorable, la guerre épargnant leur territoire, mais à la reprise des hostilités après la rupture du traité de la Tafna, les Ouled Zeir et les Ouled Khalfa se trouvent en première ligne, et font leur soumission à la France en 1842, à l'exception de quelques tentes des Ouled Zeir qui suivent Abd el Kader sur les confins marocains.

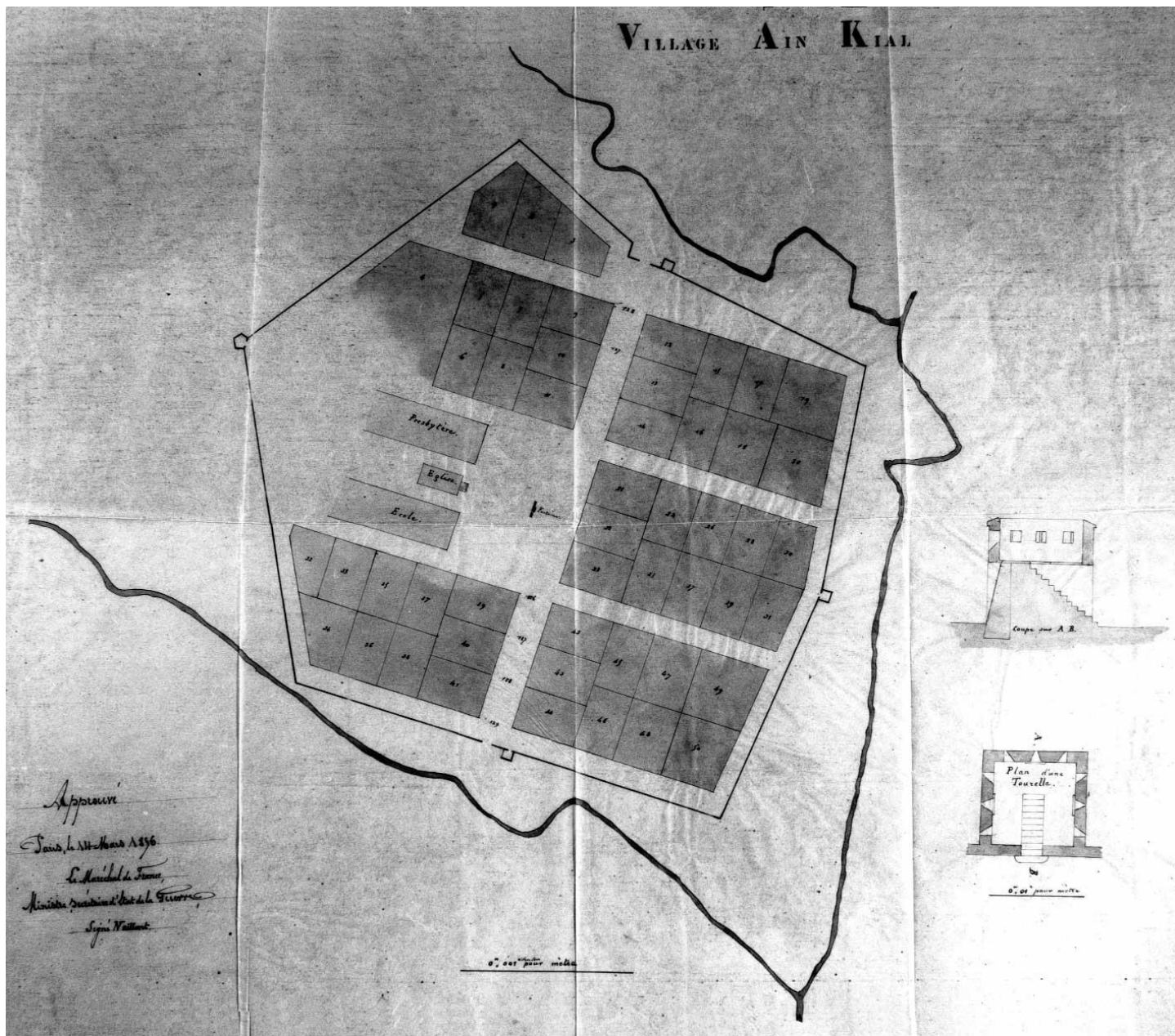
En 1843, le 81<sup>e</sup> régiment de ligne français établit un poste fortifié à AÏN TEMOUCHENT

## Décret de création de la commune en 1869

Décret impérial des 27 janvier & 10 février 1869 instituant les communes d'AÏN TEMOUCHENT, Nemours, Tiaret et Tamsoura (département d'Oran).

"...art.2 - Sont érigés en commune de plein exercice: -1° Le district d'AÏN TEMOUCHENT ayant pour annexes les trois sections de: Aïn-KHIAL, Rio-Salado, et Aïn-el-Arba... La délimitation territoriale de ces nouvelles communes est fixée conformément au 2°§ de la notice et aux plans 5 à 8 annexés au présent décret. art.3 - Le corps municipal de chacune de ces communes est composé de la manière suivante, indépendamment du maire: AÏN TEMOUCHENT - 4 adjoints français, dont 1 pour le chef-lieu, 1 pour Aïn-KHIAL, 1 pour Rio-Salado, 1 pour Aïn-el-Arba, - 12 conseillers municipaux, dont 8 français, 2 musulmans, 1 israélite, 1 étranger..."

Annexe du décret: "La commune d'AÏN TEMOUCHENT comprend le territoire du district de ce nom, tel qu'il est actuellement délimité par le décret du 1° avril 1865, et embrasse: -1° Le territoire d'Aïn KHIAL qui forme une section de commune avec celui d'El-Bridje ; -2° Le territoire de Rio Salado formant une section avec ceux de Terga et d'Er-Rahel ; 3°- Le territoire d'Aïn el Arba formant section avec celui de M'leta; -superficie totale 16 407 ha 19 a 50 ca, plan n° 5" .



Plan du projet initial de création du village

## Commune de plein exercice

Commune de plein exercice en 1887 avec ses annexes EI-BRIDJ, SIDI-BEN-HAMOU, et GUIARD (Aïn-Tobia), faisant partie de l'arrondissement de TLEMCEN, AÏN KIAL comptait 3 371 habitants au recensement de 1891.

**La mairie :** (Source Site : <http://abraflo.free.fr/AinKialPages/AinKial.htm> )

**Les Maires :**

- de 19... à 1943 : Alfred ALBERGE
- de 1943 à 1962 : Henri CHARBONNIER

**Secrétaire Général de Mairie :**

- de 19.. à 1947 : Jean Pierre KIEFFER
- de 1947 à 1962 : Raymond GUYON

**Les Gardes champêtres :**

- de 19.. à 1962 : Benahmed KOUIDER (le Caïd)
- de 19.. à 1945 : Mr BERNABE
- de 1945 à 1947 : E. GONZALES
- de 1945 à 1949 : Mr REYNE
- de 1945 à 1962 : Tahar BERRABAH
- de 1945 à 1958 : Hilaire DELVESCOVO
- de 19.. à 19.. : Nino ... ?
- de 1950 à 1962 : Mr PEREZ

**Les Adjoint**

- de 19.. à 19.. : Mohamed Bel HADJ
- de 1945 à 1962 : Ali BENAHMED

**Les employés aux écritures et comptabilité de la Mairie :**

- de 1930 à 1933 : Lucie MARTINEZ
- de 1933 à 1952 : Yvette KIEFFER (épouse GUYON), d'abord comme employée aux écritures de 1933 à 1936 (en remplacement de Lucie MARTINEZ, devenue institutrice), puis de 1936 à 1952, comme commis d'ordre et comptabilité d'une part, et infirmière, responsable du dispensaire (sous l'autorité du Dr BOURREL) d'autre part.
- de 1943 à 1962 : Antoine MARTINEZ
- de 1952 à 1962 : Yvon MESTRE, Rosine BENGUIGUI et Rosette CERDAN

**Les cantonniers :**

- de 1944 à 1962 : Kouider KBHANI
- de 1944 à 1952 : Kouider MIMOUN
- de 1944 à 1952 : Antonio MARTINES
- de 19.. à 19.. : MM. CACHALOU, MESTRE
- de 19.. à 19.. : Mr ANTON

A partir de 1952 et jusqu'à 1962, le ramassage des ordures ménagères était assuré par deux camions conduits par MM. René GARABLY et BENAMARA.

**Les veilleurs de nuit du village :**

MM. PAPIN, LOPEZ, MOYA

Ils avaient fonction de parcourir le village de long en large toute la nuit afin de veiller à sa sûreté et ils pointaient avec un disque rond toutes les heures sur un appareil installé sur le mur de la vieille mairie et un autre sur le mur de Carmona à l'autre bout du village.

**Jardinier :**

- de 19.. à 1957 : Yamine BOUDJEMAÏ. Il fut jardinier de la nouvelle mairie jusqu'à ce qu'il parte définitivement en France.



route du jardin...



quelques maisons de notre époque

**Les Services publics :**

**\*Les P.T.T. (Poste, Télégraphe, Téléphone)**

Le bâtiment voisin de l'église, abritait un service actif et efficace, même pendant la guerre d'Algérie où les employés venaient travailler, casque sur la tête et protégés par les militaires au moment des événements.

**Receveurs des PTT successifs :**

-de 1920 à 1942 : Mr BLANC,

-de 1942 à 1960 : Mme Bachelat, Mr NASSICA, Mme FROMNTIN, MM. LALAGÜE, SERRANO, LAMAISON, AMOUYAL,

**Facteurs**

-de 1930 à 1960 : MM.Sadia BENGUIGUI, François MESTRE, F. CANISARES, Tahar BENAMAR – BERRABA (à l'indépendance il a dû prendre la relève de la poste ; étant seul il a pris les fonctions de receveur en restant facteur et ce pendant un an et demi.

-Le service au guichet était assuré avant 1942 par Mme BLANC et plus tard, par Mme AMOUYAL, Mme Fernande ANNOUIMMER, Melle Line GUYON.

\* **Les Ponts et chaussées** : MM. Joseph MARTINEZ, NAVARRO

**\*Le pont à bascule :** Il servait pour la pesée des camions transportant de l'alcool, passage obligatoire pour la régie (paiement de l'octroi). De chaque côté, les magnifiques eucalyptus centenaires mugissaient si fort les nuits de vent, et les jours d'orage, qu'ils vous donnaient des frissons d'effroi.

**L'Ecole :**

Le groupe scolaire abritait de chaque côté de son bâtiment, l'école des filles et l'école des garçons, de toutes origines.



**Directeurs d'école (successifs) de filles et de garçons de 1930 à 1962 :**

Mr et Mme BRIAL, Mr et Mme NAVARRO, Mme ROUX, Mr PORTERO, Melle Mady BENSOUSSAN, devenue en 1958 Mme KEMOUN (directrice de 1956 à 1962), Mr KEMOUN Roland (directeur de 1956 à 1958), Mr Raoul KOUBI (de 1959 à 1962).

**Institutrices et instituteurs :**

Melle Lucie MARTINEZ (épouse KIEFFER), Mr DUBOIS, Melle AYACHE, Melle TOUATI, Melle Aïcha X, Paula KARSENTY, Mr ROUX, Melle Gaby DAHAN (années 50), Mr PARTOUCHE, Charles ILLOUZ (entre 1960 et 1962). Mr Roland KEMOUN (de 1959 à 1962) : de par les événements d'Algérie il a successivement été instituteur, puis directeur, puis instituteur....



**Le Jardin Public**

**L'Agriculture :**

Chaque fermier ou colon cultivait son jardin potager. Plusieurs petits propriétaires terriens indigènes cultivaient des champs de tomates, melons, poivrons, pastèques et épices et vendaient leur production sur le marché. Ce dernier était magique et folklorique. On se délectait de lait de brebis et de petit-lait.

**Les cultures :**

Il y avait énormément de vignes qui produisaient des vins à teneur élevée en alcool, mais aussi des champs de blé parsemés de coquelicots et de boutons d'or (pour le plaisir des yeux), et d'artichauts sauvages (pour le régal des gourmands).

Anecdote : Les enfants - surtout les fillettes - adoraient cueillir les coquelicots qui poussaient au milieu des blés, avec lesquels ils confectionnaient des poupées marionnettes.

Outre les jardins potagers, les champs étaient aussi plantés de pomme de terre et de fèves.

Un ennemi redoutable des cultures : Les sauterelles!

Des orangers, des oliviers, des arachidiers, des caroubiers, des figuiers, des palmiers dattiers et des amandiers arboraient les champs en prodiguant leurs fructueux bienfaits... Quand tout était en fleur, les papillons, les oiseaux et les coccinelles faisaient la fête ; les enfants étaient ravis d'une telle beauté.

**Les élevages** : Chevaux, brebis, chèvres, vaches, énormément de moutons.



**Le marché couvert**

L'espace couvert du Marché servait également de salle des fêtes lors du bal des vendanges et des manifestations multiples.

### **Les Églises**

L'édification de l'église fut prévue dès l'élaboration des premiers plans de la commune. Toutefois, une entente cordiale existait entre les ministres des trois cultes judéo-chrétiens.



AIN KIAL - L'Église

Les Curés successifs de la Paroisse de 1930 à 1960 furent : L'Abbé DANY, puis l'Abbé NAVARRO. Ce dernier prit ses fonctions à son retour de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. L'Abbé BRIES fut le dernier curé en 1963. Il partit à Oran en 1965 à l'Église Saint Eugène jusqu'en 2004. Il est mort en France en 2005.

Le dernier Rabbine du village s'appelait Mr BENICHOU, il venait d'Ain el Arba pour les fêtes juives ou encore pour faire l'abattage "kasher". Isaac GARABLY le suppléait pour les prières.

Le Mufti (nom oublié) était un homme bon et intègre. Outre ses fonctions, il donnait des leçons coraniques dans la mosquée.

### **Monument aux Morts : Qu'est-il devenu ?**



Le relevé n° 57095 mentionne **douze noms** de soldats "Mort pour la France" lors de la guerre 1914/1918, à savoir :

ADJELA Kada (mort en 1918) – BEN TAHAR Slimane (1917) – BENGUIGUI Judas (1915) – BENGUIGUI Moïse (1914) – CEMENTEL Ben Allal (1914) – CORDIER Augustin (1914) – DIDANI M'Hammed (1919) – DUBOST Claude (1914) – GHAÏETI Kouider (1918) – RAHIEL Chikh (1916) – ROCHER Louis (1915) – SOULET Albert (1915) -

**Grands remerciements au site ABRAFLO, référencé ci-dessous, pour les infos et photos spécifiques à AÏN KIAL**

**ET si vous souhaitez en savoir sur AÏN KIAL cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :**

<http://encyclopedie-afn.org/>

<http://abraflo.free.fr/AinKialPages/AinKial.htm>

<http://www.chambon.ac-versailles.fr/science/geol/seism/pays/algerie.htm>

## **2/ Député Jules, Marc, Eugène VALLE**

Né le 25 avril 1894 à Tizi-Ouzou et décédé le 31 octobre 1965 à Paris



### **Biographie :**

Sénateur de Constantine (Algérie) de 1948 à 1951  
Député de Constantine (Algérie) de 1951 à 1955

Avocat de profession et conseiller général, Jules VALLE appartient, au même titre que les Cuttoli ou les Morinaud, à ces puissantes familles qui dominent la vie politique du Constantinois.

Son frère Eugène fut, avant-guerre, membre des délégations financières de l'Algérie, puis maire de Constantine; lui-même fut sénateur, avant de devenir député.

Il est en effet élu du Conseil de la République le 7 novembre 1948, après y avoir été élu une première fois le 4 février 1948. Il avait alors remplacé le sénateur Eugène Meyer, élu conseiller de l'Union française et démissionnaire le 23 décembre 1947. Il rapporte à cette occasion plusieurs propositions de loi adoptées par l'Assemblée nationale et tendant à refuser l'homologation de décisions votées par l'Assemblée algérienne en 1949 et 1950.

En vue des élections législatives du 17 juin 1951, il se porte candidat à la tête d'une liste de Rassemblement des gauches républicaines (RGR) et indépendants français. La profession de foi met l'accent sur les vertus de la paix française en Algérie, sur une réforme constitutionnelle qui restituerait à l'ancien Sénat la plénitude de ses prérogatives et sur l'immédiate libération du maréchal Pétain. Ces thèmes rassurants, comme sa notoriété personnelle, lui permettent, avec 17,7 % des 81 959 suffrages exprimés du premier collège, d'enlever un siège à la liste rivale patronnée par René Mayer. Ayant opté le 31 juillet pour l'Assemblée nationale, il est remplacé au Conseil de la République par Jean Augarde (MRP), député sortant et battu.

Apparenté au groupe paysan d'union sociale, Jules Valle est nommé à la commission de l'intérieur durant toute cette législature et, plus épisodiquement, aux commissions de la marine marchande et des pêches (1952-1953), de la famille, de la population et de la santé publique (1954-1955), des pensions (1953-1954) et des affaires étrangères (1953-1954). Il est nommé juré titulaire à la Haute-Cour de justice, le 9 avril 1954. Son activité parlementaire est à peu près exclusivement concentrée sur les questions algériennes. Il dépose treize rapports, deux rapports supplémentaires et deux propositions de loi visant à étoffer le nombre de juridictions et à améliorer le recrutement et les conditions des magistrats servant en Algérie.

Il propose à plusieurs reprises la création de deux nouvelles cours d'appel, l'une à Oran, l'autre à Constantine. Il n'intervient guère en séance avant 1954, sur la question tunisienne d'abord, puis sur la situation en Algérie, n'hésitant pas à prendre à partie, en terme très vifs, et non sans recourir à quelques insinuations, les gouvernements Mendès France et Edgar Faure. Ses votes se situent assez nettement à droite, représentatifs de la fraction la plus «colonialiste» de l'hémicycle. Il vote l'investiture des présidents du Conseil de la seconde législature, à l'exception de Pierre Mendès France, optant pour l'abstention volontaire (17 juin 1954) et le refus de la confiance (4 février 1955). Il s'est abstenu entre-temps sur la ratification des accords de Genève et a voté contre la motion Aumeran, c'est-à-dire en faveur de la Communauté européenne de défense (CED), à l'instar de René Mayer qui est encore le patron politique du Constantinois. Par la suite, il a soutenu le gouvernement Edgar Faure tout en plaidant l'instauration de l'état de siège en Algérie, bien préférable à l'état d'urgence (séance du 29 juillet 1955). Il refuse finalement sa confiance au gouvernement, le 29 novembre, mais ne se représente pas, les élections en Algérie étant différées. Durant son mandat parlementaire, Jules Valle intervient à treize reprises, défendant notamment trois amendements et un contre-projet. Par quatre fois, il remplit les fonctions de rapporteur : du projet de loi relatif à l'organisation administrative des services judiciaires en Algérie (29 juillet 1955) ; du projet de loi portant création de cours d'appel et de postes de magistrats en Algérie (29 juillet 1955) ; de ce même projet de loi, en deuxième lecture (5 août 1955) ; de ce même projet de loi, en troisième lecture, le même jour.

Il se présente aux élections de novembre 1958, mais la liste d'union franco-musulmane qu'il dirige à Constantine est distancée par la liste patronnée par le Comité de salut public. Avec 36 070 des 232 000 suffrages exprimés, Jules Valle ne retrouve pas son siège. Il disparaît le 31 octobre 1965.

### **3/ Le dialogue interreligieux renforcé**

**Le 8 mai 1994 était commis le premier meurtre de religieux chrétiens en Algérie de la décennie noire. Dix-neuf religieux périrent ainsi en deux ans, la plupart étaient Français.**

C'est un paradoxe auquel nous convie l'histoire. L'assassinat de quelques personnalités religieuses en Algérie, il y a vingt ans, multiplia les occasions d'instaurer un dialogue islamo-chrétien dont les fondements avaient été initiés dans les années 1980 en France. La religion était prise en otage d'une tragédie dans laquelle des milliers d'Algériens disparurent. D'autres pays africains, comme le Rwanda, connurent aussi des assassinats de religieux chrétiens. En France, depuis cette époque, face à cette inquiétude, la dynamique du dialogue interreligieux s'est imposée chez les hommes de foi. Lyon en particulier cultive cet échange qui prend d'année en année plus d'intensité avec un important forum en novembre. Marseille en est une figure de proue, comme Nantes et de nombreux autres poumons spirituels qui luttent contre le rejet et la haine.

Ce dialogue prend sa vitalité dans la vie quotidienne, en dehors de toute théologie. A Annaba il y a peu, on a eu un exemple de bonne volonté partagée et de rapprochement. Des personnalités religieuses françaises étaient envoyées de Rome par le pape François en Algérie en cette fin d'avril pour participer au centenaire de la basilique Saint-Augustin de Annaba, récemment restaurée : le cardinal Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux (auprès du Vatican), Mgr Christian Mauvais, vicaire général de l'archidiocèse d'Alger, et le père Michel Guillaud, du diocèse de Constantine-Hippone.

Si la coïncidence a été peu ou pas évoquée, cet événement intervient pratiquement 20 ans jour pour jour après le premier assassinat de religieux chrétiens étrangers le 8 mai 1994. Henri Vergès et Paul-Hélène Saint Raymond étaient abattus dans



leur bibliothèque de La Casbah, à Alger. Cela paraît bien loin, et oublié, alors que ce double assassinat était le début d'une liste qui s'arrêta en août 1996 avec le meurtre de l'évêque d'Oran, Pierre Claverie. Entre-temps, seize autres personnes ont été tuées, catholiques, de nationalité française pour la plupart....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.elwatan.com/hebdo/france/le-dialogue-interreligieux-renforce-06-05-2014-256077\\_155.php](http://www.elwatan.com/hebdo/france/le-dialogue-interreligieux-renforce-06-05-2014-256077_155.php)

#### **4/ Constantine : L'ascenseur de Sidi M'cid serait-il mis aux oubliettes ?**

[http://www.elwatan.com/regions/est/constantine/l-ascenseur-de-sidi-m-cid-serait-il-mis-aux-oubliettes-06-05-2014-256094\\_129.php](http://www.elwatan.com/regions/est/constantine/l-ascenseur-de-sidi-m-cid-serait-il-mis-aux-oubliettes-06-05-2014-256094_129.php)



La cabine, qui peut transporter 20 personnes, descend à 156 m plus...

Véritable curiosité touristique de la ville, l'ouvrage qui est l'un des plus hauts du monde, se trouve dans un état de délabrement total.

Le 14 juillet prochain, l'ascenseur de Sidi M'cid aura 80 ans. Une date que peu de responsables à l'APC de Constantine connaissent. Il faut dire aussi que l'histoire de cet ouvrage unique en Algérie et de par le monde, demeure encore très peu connue. Il y a plus d'une année et dès l'annonce de l'organisation à Constantine, de la manifestation de la culture arabe 2015, les autorités de la wilaya et ceux de l'APC ont annoncé dans les médias la remise en marche imminente de cet ouvrage fermé depuis les années 1970, alors qu'il était un moyen de transport très utile pour les habitants de la ville, notamment ceux de Sidi M'cid.

Depuis, la population n'a rien vu venir. La structure qui a été abandonnée durant des années en raison de problèmes techniques devait rouvrir il y a quelques années, mais sa reprise sera retardée maintes fois à cause d'une affaire de vol d'équipements ou de clés disparues. Pour l'histoire, l'ascenseur de Sidi M'cid a été inauguré officiellement le 14 juillet 1934. Selon les archives de presse de l'époque, les travaux ont été entamés au début de l'année 1934 par le forage des puits au marteau piqueur dans le rocher, avant le montage des guidages sur lesquels s'emboîte et glisse la cabine. L'opération de pose de la cabine, d'installation des câbles, des moteurs et des dispositifs divers a été lancée le 10 avril de la même année. L'entreprise Roux Combaluzier qui avait été chargée des travaux, avait envoyé de Paris deux de ses meilleurs spécialistes, le chef monteur Richert et le technicien Fouché, avec comme surveillant des travaux, Maurice Cadéo.

L'opération sera achevée en moins de trois mois, sans le moindre accident. A noter que la cabine, mesurant 2,5 m sur 2,7 m, portée par 8 câbles en acier, peut supporter un poids de 1500 kg, et transporter en moyenne 20 personnes, grâce à un moteur de 60 chevaux qui entraîne le treuil sur lequel s'enroulent les câbles et l'ascenseur. Ce dernier ralliait en quelques minutes seulement la station de départ située au dernier tunnel du boulevard de l'Abîme (actuel Zighoud Youcef), à la station d'arrivée de Sidi M'cid, située à 156 m plus bas. Outre son utilité en tant que moyen de transport, l'ouvrage, classé parmi les plus hauts du monde, était l'une des curiosités de la ville grâce à ce plongeon qu'il assurait à pic dans l'abîme à flanc de rocher, dans un site grandement pittoresque.

#### **5/ Mali : vague d'assassinats contre des informateurs de l'armée française**

Une dizaine de personnes, accusées d'être des informateurs de l'armée française ou de la rébellion touarègue, ont été assassinées par des jihadistes ces onze derniers mois.



[Des soldats français le 27 juillet 2013 à Kidal au Mali. © AFP]

Les groupes jihadistes du Nord du Mali sont sans pitié avec ceux qu'ils soupçonnent d'informer leurs ennemis français ou touaregs. Selon une source sécuritaire malienne, "au moins onze personnes accusées d'être des informateurs de Serval (nom de l'opération française au Mali) ou du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad, rébellion touareg), ont été assassinées ces onze derniers mois par les islamistes".

Le dernier assassinat en date est celui de Sidati Ag Baye, sur lequel deux hommes à moto ont tiré à Kidal, fief de la rébellion touarègue dans l'extrême nord-est du pays. Une autre source militaire a précisé que cet homme, soupçonné "de travailler pour l'ennemi", était "surveillé depuis une dizaine de jours à Kidal par Aqmi (Al Qaïda au Maghreb islamique) et le Mujao (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest)" et qu'il a été "victime d'un assassinat ciblé" ....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140506123730/mali-terrorisme-aqmi-armee-francaise-terrorisme-mali-vague-d-assassinats-contre-des-informateurs-de-l-armee-francaise.html>

## **6/ Vérité sur les crimes contre l'humanité de Boko Harem !** (Source Madame MJ GUIRADO)

[http://www.lagrif.fr/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=338:verite-sur-les-crimes-contre-l-humanite-de-boko-harem](http://www.lagrif.fr/index.php?option=com_k2&view=item&id=338:verite-sur-les-crimes-contre-l-humanite-de-boko-harem)



**Au Nigéria, depuis des années, la secte musulmane Boko Harem ne cesse de perpétrer des abominations en tous genres : assassinats, attentats, viols, massacres collectifs, rapt d'otages, de jeunes femmes, jeunes filles et enfants destinées à des « mariages-esclaves ».**

Tout cela dans une quasi indifférence généralisée stupéfiante ! Serait-ce parce que les victimes ne seraient que des africaines ? Ou parce que, à l'évidence, cela n'émeut pas beaucoup les autorités musulmanes du pays et des pays voisins ?

Boko Harem, en effet, affirme pratiquer l'imitation du prophète Mahomet telle que l'enseignent les « Hâdiths », les livres, avec le Coran, les plus sacrés de l'islam, fond de commerce de toutes les librairies musulmanes. Les hadiths narrent tous les faits et gestes de la vie du prophète avec notamment les rezzous, les massacres et le butin humain, toutes choses relevant de « la guerre sainte », le jihad, destiné à instaurer la charia : la loi de cette théocratie totalitaire qu'est l'islam.

Mais Boko Harem, qui bénéficie pourtant à l'évidence de grandes complaisances au Nigéria mais aussi de la part des autorités de certains pays africains, ne se soucie même pas d'imiter le prophète dans son instauration de pactes de « trêve » ou d' « alliance » et surtout de la « dhimmitude », c'est à dire le statut de rang inférieur concédé aux « gens du Livre » (juifs et chrétiens) moyennant leur soumission.

L'horreur de la barbarie esclavagiste de Boko Harem relève sans contestation possible de ce que l'on désigne aujourd'hui comme crimes contre l'humanité. Ces crimes sont en effet perpétrés dans le plus total déni d'humanité de la femme, racistement traitée comme du bétail de Harem.

Mais face à cette abomination on n'entend pas se dresser madame Houria Bouteldja du Parti des Indigènes de la République, ni son conseiller Saïd Bouamama de « Nique la France » qui dénoncent seulement l'esclavagisme « blanc » de jadis dans le plus total oubli de ce qui fut et est encore l'immense esclavagisme musulman.

Car, si on ne voit pas se mobiliser dans la dénonciation de Boko Harem les grandes et richissimes puissances islamiques, et d'abord l'Arabie Saoudite et le Qatar, c'est que l'esclavage y est toujours une réalité.

On n'observe non plus aucun grand frémissement de dénonciation et de mobilisation de l'internationale « antiraciste ». C'est là le côté le plus ignoble de la chose : le sort de petites africaines, surtout si elles sont chrétiennes, n'émeut pas beaucoup les salons de l'intelligentsia progressiste et de l'humanitarisme mondialiste.

Et puis, ne faut-il pas respecter toutes les traditions et coutumes des pays heureusement libérés des affres de la colonisation ?

## **7/ QUE PENSEZ ?** (Source Madame MJ GUIRADO)

Jacques ATTALI prédit une guerre mondiale suite aux événements en Ukraine le 06/05/14 sur canal +

Cliquez SVP sur ce lien : [https://www.youtube.com/watch?v=ZLKQDDVDDI4&feature=player\\_detailpage](https://www.youtube.com/watch?v=ZLKQDDVDDI4&feature=player_detailpage)

## **8/ Brahim, légionnaire emprisonné pour avoir sauvé sa vie et celle de sa compagne**

<http://www.infosdefense.com/brahim-legionnaire-emprisonne-pour-avoir-sauve-sa-vie-et-celle-de-sa-compagne-53129/>

BRAHIM A., 27 ans, ce légionnaire du 1er Régiment Etranger du Génie (1er REG) a passé sa première nuit en prison, sans doute pas sa dernière. En prison parce qu'il a défendu sa vie et celle de sa compagne face à Khaled, un voyou, un dealer, un déchet de la société au STIC plus long que mon bras, le client idéal de la maison poulaga. Les médias évitent de trop parler de l'affaire, après tout, un arabe contre un arabe, quoi de plus ?

Résultat: récupération inéluctable de l'affaire par les nationalistes, l'extrême droite et le FN. Aucun républicain dans la salle ? Alors je sors hurler dehors, peut-être y sont-ils ?

SOS Justice en danger ! J'hurle depuis hier avec mes interlocuteurs au téléphone, sur les réseaux sociaux. « Laissez venir le temps judiciaire, c'est la procédure monsieur Ney ». Je connais la procédure pauvre imbécile, j'ai assez traité de graves affaires pour la connaître, elle m'est jadis (pour des affaires de presse) tombée dessus ta « procédure »...

Alors, où est « le temps judiciaire », où est « la procédure » quand – vu de mes propres yeux – une perquisition chez un dealer se termine par une décision du JLD (juge des libertés et de la détention) intolérable, inexplicable... Effectivement il y a le droit, mais aussi une responsabilité judiciaire, la technique ça va deux minutes...

Tenez: Un sac, plusieurs kilos de stupe, 10.000€ en liquide, une AK47, deux chargeurs... « ce n'est pas à moi, un ami m'a demandé de lui garder ce sac, je ne sais pas comment s'appelle mon ami... » blah blah blah. Et le juge, dans sa clémence laisse sortir cette raclure (définition de ce mot dans le Larousse: Catégorie d'individus méprisables ; personne du plus bas étage).

Alors où est la justice ? Je ne suis pas un débatteur de bureau ou de la famille d'Yves Calvi, bien au chaud dans mon studio de télé, je suis un homme de terrain qui a vu, je suis libre et j'ai gagné ma liberté en travaillant 15 ans sous le feu, sans aucune accointance politique. Je vous le dit, la justice est un excellent auxiliaire des voyous, parce qu'il « faut leur donner une seconde chance ». Nous n'avons pas intégré, nous avons désintégré.



Nos politiques poltrons et madame Taubira en tête (que j'attaque frontalement pour la deuxième fois et la raison est juste, la première fois ce fut quand j'ai appelé publiquement à la dissolution du Syndicat de la Magistrature après l'affaire du mur des cons), cette ministre sinistre et invisible, qui devrait réagir et taper du poing sur la table, n'en fait rien. Une fois de plus elle laisse les extrémistes, faux patriotes et autres frontistes prendre le dessus et réclamer une véritable justice.

Une dernière question: Qui ira nettoyer la gare du nord se des excréments ? Que font nos décideurs ? pardon... que fait le sinistre de l'Intérieur ?

Si vous voulez avoir une réponse, moi qui ai passé des années avec nos policiers, l'un d'eux me dit « on nous demande d'éviter la gare du nord, pas de vagues ».

Pas de vagues... jusqu'ici tout va bien...

BRAHIM, c'est un HONNEUR pour toi d'être dans les geôles de la ripoublique. Tu as défendu ta vie, celle de ta compagne. La rédaction d'InfosDefense.com, premier magazine online sur les questions de défense en France, te soutient totalement et moralement.

Courage, force & honneur !

**BON WEEK-END Prolongé à TOUS**

**Jean-Claude Rosso**

